

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 2038)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 4 BIS

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« quatrième à dernier alinéas »

les mots :

« troisième à dernier alinéas du II »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.